

Consulter les données allemandes sur l'insolvabilité par des autorités étrangères



En général

En Allemagne, une insolvabilité doit être annoncée au tribunal local compétent. Ces annonces peuvent être consultées sur un [site web central](#). Depuis 2002, les faillites de particuliers sont également publiées sur ce site. En outre, le registre des entreprises [Unternehmensregister](#) affiche également les annonces des tribunaux d'insolvabilité.

La "recherche détaillée" et la "recherche illimitée" sont disponibles en tant qu'options de recherche gratuites. Avec la recherche illimitée, vous pouvez généralement rechercher les annonces de tous les tribunaux. La recherche illimitée n'est possible que dans les deux semaines suivant le premier jour de publication de l'information.

Dans la recherche détaillée, le siège du tribunal de l'insolvabilité doit être indiqué et au moins une des informations suivantes doit être saisie:

- Nom de famille
- Société
- Domicile ou résidence du débiteur
- Numéro de dossier du tribunal de l'insolvabilité

- Tribunal d'enregistrement, type de registre et numéro de registre

Trouver le tribunal compétent en matière d'insolvabilité

Pour se renseigner sur la juridiction compétente en matière d'insolvabilité, il faut connaître le code postal du siège social de l'entreprise concernée ou l'adresse de la personne concernée. Le tribunal compétent en matière d'insolvabilité peut alors être trouvé sur le site web du [Justizportal NRW](#) (sélectionner pour Angelegenheit soit 'Unternehmensinsolvenz-sachen' - *Cas d'insolvabilité des entreprises* - soit 'Verbraucherinsolvenz-sachen' - *Cas d'insolvabilité des consommateurs*).

Données à consulter

L'avis d'insolvabilité peut contenir les informations suivantes:

- L'ordonnance et la révocation des mesures conservatoires par le tribunal
- Le rejet d'une demande d'insolvabilité pour manque d'actifs
- L'ordonnance d'ouverture de la procédure d'insolvabilité

- La décision d'annulation ou de clôture de la procédure d'insolvabilité
- Notification, octroi ou refus de l'apurement de la dette résiduelle

Six mois après la conclusion de la procédure d'insolvabilité, les données seront supprimées. Après cela, aucune information ne sera disponible sur aucun des sites web publics.

Registre européen d'insolvabilité

Les registres nationaux d'insolvabilité des États membres de l'UE sont connectés via la base de données [e-justice.europa.eu](#). Pour chaque État membre, e-justice.europa.eu explique quels registres (publics) sont disponibles dans ce pays et quelles données peuvent être consultées. Ces informations peuvent être consultées dans plusieurs langues européennes, dont l'anglais, le français, l'allemand et le néerlandais. Les informations spécifiques à chaque pays contiennent également des liens vers les registres d'insolvabilité des différents États membres européens.



This project is funded by the European Union's Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid



E-justice.europa.eu offre également la possibilité de rechercher une personne physique ou morale dans plusieurs registres d'insolvabilité simultanément. Le registre d'insolvabilité allemand peut également être consulté via cette fonction de recherche centrale.

Des questions ou des informations supplémentaires?
Contacter l'EURIEC

T: +31 (0)88 16 87 380
E: euriec.rik.limburg@politie.nl
W: www.euriec.eu



This project is funded
by the European Union's
Internal Security Fund - Police



Bezirksregierung Köln



Ministerie van Justitie en Veiligheid

